Compte rendu de l'AG d'UFR LLCER du 18/11

Les enseignant.e.s et étudiant.e.s de l'UFR LLCER se sont réunis en continuité de l'AG des personnels de l'UFR de LLCER le 18/11 à 14h.

Tribune :

- Directrice de l'UFR – Mme. Sempere
- Deux étudiants ajoutés à la tribune : L2 LEA, M2 LLCER
- Un professeur, une doctorante, un personnel BIATTS ajouté à la tribune
- **Vote : Pour à la majorité**

Votes de l'AG personnels :

- Mandat donné à la direction de l'UFR LLCER pour relayer les informations à l'ensemble de l'UFR
- Même volume de travail et mêmes modalités d'examens pour les étudiant.e.s en contrôle continu et au SED
- Les épreuves organisées en janvier donneront lieu à deux notes
- Demande de décalage de toutes les évaluations[1] au mois de janvier

Votes :

- Le conseil central de l'UFR LLCER se positionne en accord avec les éléments votés lors de l'AG des personnels LLCER et contre le fait de transmettre les données chiffrées aux plateformes Parcoursup/MonMaster/Ecandidat
- Mise en place du 10 améliorable si copie rendue aux partiels
- Reprise des cours sans contrôle de l'assiduité, sans que le contenu soit évaluable aux examens et en permettant le maintien des savoirs libres
- Rédaction d'un texte à communiquer aux universités étrangères pour expliquer la situation de l'UT2J et demander de la flexibilité pour les étudiant.e.s étrangers en échange
- Election partielle anticipée des membres manquants au conseil d'UFR LLCER

<u>Résumé de l'AG professeurs et personnels UFR :</u>

- Votes :
  - Direction UFR LLCE obtient un mandat par l'AG de relayer les infos à tous les membres d'UFR
  - Etudaints CC et SED soient évalués sur même volume de travail + même modalités
  - Epreuves en janvier pouvant donner lieu à deux notes
  - Demande de décaler toutes les évaluations au mois de janvier (examen =/= évaluation)
- L'objectif de cette AG était de trouver des modalités d'évaluation qui ne pénalisent pas les étudiant.e.s mais qui permettent d'avoir des notes/une moyenne semestrielle satisfaisantes

[1] A noter qu'une distinction est faite entre examen et évaluation. Le terme examen désigne les partiels finaux tandis que les évaluations toutes les autres épreuves/contrôles.

- Rappel que la continuité pédagogique est assurée ou doit l'être en prenant des formes diverses. Toutefois, elle ne peut pas remplacer les cours physiques, ce qui sera pris en compte dans les discussions des équipes pédagogiques

Rappel de la tribune :

- Pas de photos ou vidéos dans l'AG pour respecter le droit à l'image des personnes présentes
- AG permet de parler de tout y compris d'autres choses que les MCC

Intervention doctorante :

- Point sur ce qui a été voté en AG précédemment :
  - 15 améliorable en AG mixte[2]
  - 10 améliorable dans plusieurs AG d'UFR
- Prochaine AG mixte le mardi 24 novembre 12h
- Les compte-rendus sont traduits dans plusieurs langues en cours

Intervention tribune : Le 10 améliorable n'a pas été voté dans l'UFR LLCER

Intervention 1 : L2

- Très peu de contenu sur lequel être évalué
- Quelle est la valeur du diplôme si on a un semestre évalué sur rien ?

Intervention tribune :

- Les propositions de vote seront votées au fur et à mesure
- Respect des tours de parole
- Directrice UFR : Cette AG n'est pas une réunion donc la parole est possible pour tous mais sous réserver d'interruption de la direction si nécessaire

Intervention 2 (étudiant) :

- Possible de faire les examens sous forme de QCM ?

Intervention 3 (maître de conférence) :

[2] AG mixte = Ag personnesl et étudiant.e.s

- Les AG personnels et étudiants ne sont pas des instances administratives donc demande que ce qui a été voté en AG soient votées dans les instances reconnues par la présidence
- Inquiétudes des étudiant.e.s vis à vis des examens sont compréhensibles mais la principale mission de l'université est la transmission des savoirs avant tout. Le plus important ce ne sont pas les évaluations et les notes, il faut se recentrer sur le coeur de la mobilisation : les conditions de formation et faire barrage aux modalités de sélection de Parcoursup [et autres plateformes de sélection] dont le processus commence en décembre
- Il ne faut pas perdre de vue les raisons de la mobilisation

Vote 1 : Conseil central de l'UFR de langue se prononce sur les éléments votés lors de l'AG personnels et enseignants de 14h et se positionne pour ne pas faire remonter les données à Parcoursup/Mon Master/ecandidat

Précisions :

- Données parcoursup/Mon master/ecandidat : ensemble des chiffres et documents demandés par les plateformes (capacité d'accueil, attendus, critères recrutement...)
- Discussion sur la validation des données des plateformes déjà à l'ordre du jour du prochain conseil d'UFR
- Demande de précisions sur l'expression « simplification des MCC », le 10 améliorable[3], qu'est-ce qu'il se passe si le conseil n'accepte pas les revendications
    - Réponse directrice UFR : AG est une instance à laquelle les étudiant.e.s sont invité.e.s mais sans pouvoir délibératif. Les participant.e.s émettent des voeux mais ce sont les membres du conseil d'UFR qui décident.

Intervention étudiante :

- Demande de prendre en compte les avis des étudiant.e.s avant que les membres du conseil votent les MCC lors du prochain conseil d'UFR
    - Réponse prof : c'est le principe d'une AG mais il y a un rapport de force entre les AG et les décisions du conseil – il faut des votes clairs pour faire pression sur les votes du conseil d'UFR.
    - Directrice UFR : Jamais le conseil d'UFR n'acceptera le 10 améliorable / les professeurs individuellement peuvent décider de l'appliquer mais jamais ce sera une directive votée, « il ne faut pas rêver »

Intervention personnel :

- Il y a un conflit de légitimité entre l'AG et le conseil d'UFR. On peut voter le 10 améliorable pour montrer la position de la communauté de l'UFR sur ce point même si le conseil ne le prend pas en compte
- Appel à mettre le 10 améliorable au vote

[3] Avec le 10 améliorable, tous les étudiant.e.s ayant rendu une copie ne pourront pas avoir en dessous de 10/20. Les étudiant.e.s ayant rendu une copie valant moins de 10 en suivant les baremes des professeurs auront automatiquement la note de 10/20. Les étudiant.e.s ayant rendu une copie valant plus de 10/20 garde la note qui leur est attribuée.

Intervention prof :

- Pas de conflit de légitimité : conseil UFR élu par les membres de l'UFR mais problème est que périodiquement il n'y a pas d'élus étudiants car pas de participants.
- Taux de vote des étudiants 10%
- Conseils d'UFR sont les instances légitimes de l'université

Intervention étudiante étrangère :

- La situation des étudiant.e.s étrangers est-elle prise en compte par l'UFR car ils ont besoin de transmettre des notes à la préfecture pour renouveler leur visa
- Appel à avoir plus d'informations de la part des professeurs et de l'UFR

Intervention doctorant.e :

- Important de vulgariser pour les étudiant.e.s étrangers
- Simplification des MCC permet aussi de donner les 2 notes dont les étudiant.e.s étrangers ont besoin pour leurs démarches
- Dire « il ne faut pas rêver » en AG n'est pas approprié
- Le but de l'AG est de réfléchir à la mise en place de modalités qui répondent aux besoins de tous.tes
- A propos du conseil d'UFR : Primer légalement ne veut pas dire être légitime dans un climat qui change à l'université

Intervention professeur :

- AG doit se prononcer indiquer clairement qu'elle est contre la transmission des données aux plateformes de sélection au conseil d'UFR pour que le conseil s'aligne à cette position

Résultats vote :

NPPV : 1

Abs : 8

Pour : Majorité

Contre :

REPRISE DES TOURS DE PAROLE :

Intervention prof :

- Majorité des profs et étudiant.es sont favorables aux revendications notamment vis à vis des coupes budgétaires
- Pas d'accord sur les modes de mobilisation mais une qui pourrait convenir à tous : rouvrir l'université en accord avec la mobilisation
- AG doit pouvoir exprimer sa position sur la réouverture de l'université en respect de la mobilisation

Intervention étudiant licence japonais :

- Rappel du droit sur 10 améliorable : Tribunal administratif de Paris a statué en 2020 que le 10 améliorable n'était pas applicable
- Voter le 10 améliorable est absurde et une perte de temps

Intervention étudiante japonais L3 :

- Question professeurs : comment évaluer en cours d'oral ?

Tribune : L'UFR LLCER s'est engagée à n'évaluer que le contenu vu en présentiel

Demande de clarification sur la proposition de la réouverture conciliable avec la mobilisation :

- Ne pas remettre en question la mobilisation
- Modalités à discuter au moment du vote

Intervention tribune :

- Relai de l'intervention des étudiant.e.s LAS :
  - Réponse directrice : les membres du CFVU sont conscients de cette situation mais ça ne concerne pas l'UFR directement[4]
- Étudiant.e.s étrangers ERASMUS :
  - Ils ne comprennent pas ce qu'il se passe
  - Besoin d'informations notamment avec les universités en échange
- **Proposition vote : rédaction d'un communiqué à l'attention des universités étrangères en collaboration avec l'UT2J pour expliquer la situation de l'université cette année et les complications que pourront rencontrer les étudiant.e.s**

Vote 2 : 10 améliorable si copie rendue

Intervention :

- Argument légal ne tient pas car la validité du 10 améliorable débattu en ce moment même. Le tribunal administratif de Paris a dit non en 2020 mais le tribunal administratif de Toulouse a statué sur la validité du 10 améliorable lorsqu'une copie est rendue en 2024[5]
- Proposition de voter en contradictoire le 10 ou 15 améliorable
- Il ne faut pas partir du principe que c'est illégal ou impossible car ce n'est pas vrai

Intervention :

[4] Les étudiant.e.s LAS sont intégrés à tous les départements de l'université pas uniquement les départements de l'UFR LLCER

[5] Explication du débat : https://academia.hypotheses.org/67172

- Pas d'accord avec vote contradictoire

Intervention prof :

- Explication 10 améliorable = uniquement pour les étudiant.e.s qui ont rendu une copie

Tribune : Le 15 améliorable proposé dans le débat public a pour but de ne pas pénaliser les étudiant.e.s postulant pour des master qu'une moyenne en-dessous de 15/20 peut pénaliser

Intervention :

- Les examens sont un moyen de pression de la présidence sur les étudiant.e.s pour forcer l'arrêt de la mobilisation

Vote de principe sur une note améliorable :

NPPV : 1

Abs : 3

Pour : Majorité

Vote contradictoire sur la hauteur de la note améliorable :

10 : Majorité

15 : 42

NPPV : 19

Abs : 6

Vote 3 : Réouverture de l'université dans des conditions conciliables avec la mobilisation

Intervention doctorante : Contexte du vote

- Lors de l'AG d'UFR d'Olympe de Gouges, il a été voté d'investir le batîment pour permettre la continuité des savoirs libres. L'ouverture du bâtiment aurait lieu deux fois par semaine (mardi/jeudi) avec la mise en place d'un barrage filtrant pour s'assurer que des cours hors savoirs libres ne peuvent pas être organisés.

Intervention étudiante :

- Les étudiant.e.s en reprise d'étude sont d'accord avec les revendications mais difficile pour eux de se positionner comme ils ont des frais de scolarité élevés et aucuns avantages étudiants pour les aider financièrement

Intervention :

- S'il y a une reprise des cours, il faut garantir qu'il n'y aura pas de contrôle d'assiduité car cela pénalise les étudiant.e.s boursiers
    - Réponse tribune : pas de contrôle d'assiduité en cours mais à l'examen à l'UT2J

Intervention :

- Il ne devrait pas y avoir de réouverture de l'université conciliable avec la mobilisation mais simplement une reprise des cours normaux car c'est ce qui est promis par l'université lors de l'inscription pas les savoirs libres

Intervention étudiante reconversion :

- Même sans les aides, les étudiant.e.s en reconversion sont dans le même bateau que les étudiant.e.s classiques voire même sont mieux lotis car ils ont déjà de l'expérience professionnelle
- Mobilisation sert à avoir plus de moyens à l'université = besoin de mobilisation peu importe le profil étudiant

Intervention étudiante :

- Les savoirs libres sont biens mais ce serait encore mieux de pouvoir poursuivre le programme pour permettre l'acquisition de compétences sans que le contenu vu soit aux examens

Intervention réponse à l'intervention en faveur d'une reprise des cours normaux :

- Il ne faut pas oublier que plus de 40 000 heures de cours vont être supprimées dès l'année prochaine et que le dispositif raciste Bienvenue en France va renforcer la sélection à l'université
- Mobilisation d'aujourd'hui cruciale pour la qualité de l'enseignement de demain

Tribune : Même si les cours reprennent il y a aussi le droit de grève des enseignants

Tribune directrice :

- Il faut écouter les étudiant.e.s qui veulent reprendre les cours normaux
- Sans parler d'examens, permettre la reprise des cours classiques

Intervention :

- Il faut trouver un compromis : il faut ouvrir pour permettre aux cours de reprendre sans assiduité tout en laissant des espaces pour les savoirs libres

Tribune :

- Conditions à la réouverture seraient : pas d'assiduité notée, pas de conflits avec les savoirs libres, pas d'évaluation sur les contenus vus après la réouverture

Vote 4 en contradictoire :

1) S'aligner au vote de l'AG mixte sur une ouverture partielle des bâtiments avec barrage filtrant pour permettre les savoirs libres (n'implique pas la reprise des cours)
2) Reprise des cours sans assiduité, sans contenu aux examens mais en permettant la tenue des savoirs libres
3) Réouverture de l'université à la normale

NPPV : 9

Abs : 10

1) 43
2) **Majorité**
3) 5

Vote 5 : Demander à ce qu'il y ait une communication claire avec les universités étrangères sur la situation de l'université pour protéger les mobilités et étudiant.e.s ERASMUS

Question : Qui va rédiger cette lettre ?

– Les RI mais ils ne pourront pas rentrer dans le détail car étudiant.e.s sont affilié.e.s à plusieurs départements dont les MCC sont différentes

Résultat vote :

NPPV : 2

Abs : 2

Pour : Majorité

Intervention étudiante mineure en langue :

– En Lettre Moderne, si l'université rouvre, les examens mi-semestre auront lieu pendant la semaine 13
  - Réponse tribune : l'UFR lettre s'est avancée parce qu'on ne sait pas si la fac sera rouverte pour semaine 13

Intervention :

– Conseil UFR sans étudiant.e.s : quand étaient les dernières élections ?
  - Mars-Avril 2026
  - Mandat conseillés 4 ans
– **Election anticipée du conseil de l'UFR**
  - Réponse directrice :
    - Organiser des élections c'est lourd
    - Organisation élection pour la présidence déjà en cours

Intervention doctorante :

- Ce week end CNE à l'UT2J
- Beaucoup de gens de partout en France viennent sur le campus : appel à loger les délégations
- Invitation à participer en tant qu'observateurs lors des AG et des activités sur le campus

Intervention étudiante :

- Les L1 n'ont pas de visibilité sur la méthodologie des examens

Intervention étudiante :

- Réponse L3 japonais sur les cours d'oraux : L1 chinois ont des visio en oral pendant les vacances + oraux à rendre
- Sur quoi les étudiants seront évalués en oral ?
    - Réponse tribune : dépend des équipes pédagogiques mais évaluation uniquement sur ce qui a été vu en présentiel
    - Réponse enseignant : Ça reste aux équipes pédagogiques de communiquer et d'aménager les cours et examens oraux

Vote 6 en contradictoire : Organisation d'une élection anticipée du conseil d'UFR LLCER ou élection anticipée partielle

Intervention :

- Pourquoi ne pas prendre l'avis de l'AG à la place des voix étudiantes au conseil d'UFR ?
- Fonctionnement de représentativité de la fac obsolète et c'est pour ça que les étudiant.e.s ne votent pas aux élections de la fac

Intervention prof :

- Question de la démocratie universitaire au coeur des revendications mais système compliqué
- Conseil d'administratiion de l'universitaire et CFVU ne sont pas des instances démocratiques : taux de participation de 10% sur les 30k personnes faisant parti de l'université + Garnier élue par 463 personnes sur les 30k personnes de la communauté universitaire
    - Les AG sont souvent accusées de ne pas être démocratiques en ne prenant en compte l'avis de la minorité mais le système d'élections des conseils administratifs jamais remis en question

Intervention étudiante :

- Pour les étudiant.e.s qui sont dans deux départements différents, comment ça se passe ? De qui dépendent-ils ? Retour des cours selon les votes ?
    - Réponse : Faire pression pour que le conseil vote en accord avec les votes d'AG
    - Il faut faire pression dans les autres UFR pour qu'ils votent pareil

Intervention prof :

- Ce qui est voté en AG c'est ce qui sera dans l'ordre du jour en conseil d'UFR
- Il ne faut pas cracher sur les personnes qui siègent dans les conseils
- Il y a une responsabilité individuelle de se renseigner et s'informer sur les élections, le système électoral donc le fait qu'il n'y ait pas d'étudiants au conseil d'UFR et qu'il y ait un faible taux de participation des étudiant.e.s aux élections est dû au manque d'implication individuelle

Tribune :

- Mandats étudiants du conseil : 2 ans
- Il faut commencer à faire un appel aux candidatures étudiantes car la prochaine élection (si pas d'élection anticipée) en mars
- Proposer d'aborder ce sujet à la prochaine AG mixte et repenser la communication sur les élections

Intervention : Qu'est-ce qui motive le renouvellement total des membres du conseil d'UFR ?

= Les interventions permettent d'identifier que le sujet est plutôt d'avoir des représentants étudiants que de remplacer tous les élus du conseil d'UFR

Vote 7 (reformulé) : Élection partielle anticipée du conseil d'UFR LLCER pour une représentation étudiante (8 titulaires et 8 suppléants)

NPPV : 2

Abs : 2

Pour : Majorité

Contre :